

DIRECTION GENERALE

Département Inspection Contrôle

Affaire suivie par : ##### #####

Et : ##### #####

EHPAD Les sources du verdet
18 impasse des Bouvreuils
44119 TREILLERES

Monsieur #####, directeur.

ars-pdl-pcehpad@ars.sante.fr

Réf. : M2022_00089

Nantes, le lundi 2 janvier 2023

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception des observations que vous avez formulées, dans le cadre de la procédure contradictoire, relatives au rapport initial de contrôle et aux demandes de mesures correctives envisagées.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, le **rapport final de contrôle** assorti des mesures correctives retenues qui vous sont demandées. Les délais de mise en œuvre de ces mesures commenceront à courir à compter de la date de réception du présent document

Enfin, je vous demande de transmettre dans un délai d'un an l'état final de réalisation des demandes de mesures correctives auprès du Département Inspection Contrôle (ars-pdl-pcehpad@ars.sante.fr) en vue de l'organisation du suivi de cette inspection.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

P/ Le directeur général par intérim,
Le conseiller

#####

Contrôle sur pièces le 27/10/2022			
Nom de l'EHPAD	EHPAD LBA- Les sources du Verdet		
Nom de l'organisme gestionnaire	Association les Bruyères		
Numéro FINESS géographique	440040467		
Numéro FINESS juridique	770001154		
Commune	TREILLIERES		
Statut juridique	association loi 1901 non Reconnue d'Unité Publique		
Capacité de l'établissement - Article L 313-22 du CASF		Autorisée	Installée
Capacité Totale	64		
	HP	64	63
	HT		
	PASA	14	NR
	UPAD		
	UHR		
PMP Validé	212		
GMP Validé	704		
Demandes de mesures correctives envisagées - Rapport Initial			
	Priorité 1	Priorité 2	Total
Nombre de prescriptions	2	1	3
Nombre de recommandations	5	13	18
Demandes de mesures correctives retenues - Rapport Final			
	Priorité 1	Priorité 2	Total
Nombre de prescriptions	2	1	3
Nombre de recommandations	4	10	14

Instruction du rapport de contrôle : ##### ##### - Chargée de contrôle/Personne qualifiée

Signature du rapport de contrôle : ##### ##### - Inspectrice de l'action sanitaire et sociale

TABLEAU DES DEMANDES DE MESURES CORRECTIVES

N° de question	Demandes de mesures correctives	Prescription		Recommandation		Injonction	échéance (dès réception, 6 mois, 1 an)	Réponse EHPAD contradictoire	Réponse ARS	Mesures correctives retenues
		Priorité niveau 1	Priorité niveau 2	Priorité niveau 1	Priorité niveau 2					
1 - GOUVERNANCE										
1.15	Formaliser des fiches de tâches				2		6 mois	Document non fourni		Mesure maintenue
1.17	Recruter un médecin coordonnateur (Art. D312-156 du CASF).	1					6 mois	L'établissement a transmis l'offre d'emploi MEDEC		Mesure maintenue (obligation de moyens)
1.28	Organiser une traçabilité et une analyse des EI incluant des RETEX				2		6 mois	Le compte rendu de CODIR transmis ne constitue pas un RETEX	Il est pris acte des précisions apportées. Il est proposé de maintenir la demande de mesure corrective.	Mesure maintenue
1.29	Prévoir un dispositif de recueil, de traitement et d'analyse des réclamations écrites et orales des usagers et des familles.				2		6 mois	Document non fourni		Mesure maintenue
1.32	Elaborer le rapport d'activité en y intégrant des éléments sur l'état d'avancement sur la démarche qualité (Art. D 312-203 §1 du CASF).		2				1 an		Il est pris acte des précisions apportées. Il est proposé de maintenir la demande de mesure corrective.	Mesure maintenue
2 - RESSOURCES HUMAINES										
2.2	Mettre en place un dispositif d'accompagnement des nouveaux agents organisant plusieurs jours de doublure (tuilage).				2		6 mois	Les documents transmis ne constituent pas une procédure.	Il est pris acte des précisions apportées. Il est proposé de maintenir la demande de mesure corrective.	Mesure maintenue
2.15	Structurer un plan pluriannuel de formation				2		6 mois	Le document transmis ne fait pas état de formations sur les 3 dernières années pour l'ensemble du personnel	Il est pris acte des précisions apportées. Il est proposé de maintenir la demande de mesure corrective.	Mesure maintenue
2.16	Poursuivre/Mettre en place un plan de formation pluriannuel intégrant une formation sur la bientraitance destinée à tout le personnel.				2		6 mois	Document non fourni		Mesure maintenue
2.17	Poursuivre/Mettre en place un plan de formation pluriannuel intégrant des formations sur les troubles psycho-comportementaux à destination prioritairement du personnel de soin.				2		6 mois	Document non fourni		Mesure maintenue
3 - ADMISSION ET ACCOMPAGNEMENT										
3.5	En l'attente de recrutement du MEDEC, formaliser et réaliser une évaluation gériatrique standardisée lors de l'admission du résident, de façon pluridisciplinaire en vue du repérage des risques de perte d'autonomie et de l'élaboration du projet de soins du résident (procédure EGS à formaliser)- Art D 312-158 du CASF.	1					6 mois	Document non fourni		Mesure maintenue
3.6	Réaliser une évaluation standardisée des risques psychologiques au décours de l'admission (tests neuropsychologiques).			1			6 mois	Document non fourni		Mesure maintenue
3.7	Réaliser une évaluation standardisée des risques de chute, au décours de l'admission.			1			6 mois	Document non fourni		Mesure maintenue

3.8	Réaliser une évaluation standardisée des risques bucco-dentaires ,au décours de l'admission.			1			6 mois	Document non fourni		Mesure maintenue
3.12	Formaliser une procédure d'élaboration des projets personnalisés.			2			6 mois	Procédure non formalisée	Il est pris acte des précisions apportées. Il est proposé de maintenir la demande de mesure corrective.	Mesure maintenue
3.19	Proposer d'avantage d'animation aux résidents le matin et le weekend.			2			6 mois	Le planning d'animation fait état d'activités néanmoins il est relevé l'absence d'animations quotidiennes le matin ainsi que le dimanche	Il est pris acte des précisions apportées. Il est proposé de maintenir la demande de mesure corrective.	Mesure maintenue
3.25	Mettre en place des mesures correctives pour réduire le délai de jeûne.			1			6 mois	Document non fourni		Mesure maintenue